

Contre Attaque Inaction climatique ...

BOUILLOIRES THERMIQUES : EN PLEIN ÉPISODE CANICULAIRE, LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE UN CADEAU AUX PROPRIÉTAIRES

C'est un scandale absolu de plus, et une preuve supplémentaire de l'inaction climatique de nos dirigeants. Alors que nous traversons des vagues de chaleur successives, une bande de gérontocrates sous climatiseur a voté cette semaine, en catimini au Sénat, pour un projet de «loi logement» qui prévoit de remettre sur le marché 700.000 passoires énergétiques. Il sera débattu à l'Assemblée Nationale à la rentrée de septembre. Pendant ce temps, le mercure dépasse le 40°C sur une large partie du pays, et beaucoup plus sous les toits de vieux immeubles...

Ces biens étaient interdits à la location depuis le 1er janvier 2025. Il s'agissait d'une disposition phare de la loi «Climat et Résilience», qui devait permettre de forcer les propriétaires et bailleurs sociaux à rénover les passoires énergétiques immédiatement avant de pouvoir les remettre sur le marché. Dans les faits, ces biens étaient encore loués faute de contrôle et de sanctions contre les propriétaires, dans un contexte de pénurie généralisée de logements.

Mais cette nouvelle loi constitue un retour en arrière, car elle officialise le retour sur le marché de logements dangereux, classés F ou G au diagnostic de performance énergétique. C'est surtout une attaque macroniste de plus contre les plus précaires : dans les bouilloires thermiques le mercure dépasse largement les 35°C. Des millions de personnes sont concernées en France.

«Les propriétaires pourraient continuer à les louer à condition de s'engager à faire des travaux dans les trois ans dans les maisons individuelles et dans les cinq ans dans les copropriétés via un contrat avec une entreprise et le versement d'un acompte» selon nos confrères de Reporterre. Cette mesure aura pour conséquence directe de retarder de plusieurs années les rénovations de ces habitations.

Dans le texte, il n'y a aucune mesure pour imposer des

rénovations minimales, comme le droit aux volets et aux brasseurs d'air pour les locataires. L'exécutif s'y est opposé, alors que ce sont de petits travaux qui permettent de faire baisser la chaleur de plusieurs degrés dans les intérieurs. Le 28 juin 2026 à Sceaux, Louise Rivalain, 93 ans, était retrouvée inanimée dans son studio HLM surchauffé, avant de décéder d'hyperthermie. Les volets avaient été retirés pour rénovation mais n'avaient jamais été reposés, malgré les signalements répétés au bailleur social et à la mairie, laissant le logement sans protection solaire. Refuser le droit aux volets, c'est mettre en péril la vie des locataires en période de fortes températures. Louer des bouilloires thermiques, c'est mettre en danger de mort leurs occupant·es.

Autre élément gravissime : le gouvernement a décidé de dissoudre un dispositif visant à adapter les logements et territoires au changement climatique. Le groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains (GIP-Epau) menait des recherches avec les collectivités pour aider les communes à atténuer les effets des canicules en ville et dans les constructions. Cette suppression, très symbolique, est faite pour des raisons soi-disant budgétaires. Pourtant, on connaît les macronistes moins frileux quand il faut trouver de l'argent afin d'augmenter les budgets pour la guerre et la répression.

Si les passoires thermiques ont été interdites en janvier 2025 à la location, c'était justement pour protéger les locataires contre les propriétaires et bailleurs sociaux véreux qui refusaient de rénover leurs biens et parcs immobiliers mal-isolés. Ce texte de loi est un tour de passe-passe qui permet de facto de relouer légalement des logements invivables en période de chaleur.

Difficile de faire pire : après plusieurs périodes caniculaires, des records de température, une augmentation de 30% des décès lors de la canicule de la fin du mois de juin, les macronistes font un cadeau aux riches propriétaires et suppriment l'une des rares structures qui devait améliorer les logements. Face à ces choix criminels, pourquoi pas refuser de payer les loyers et organiser une grève des loyers à grande échelle ?